

Communiqué de presse régional du 19 juin 2026

Un an plus tard, une nouvelle journée d'action pour défendre les vertus des aménagements de peine et la mission de réinsertion et d'accompagnement de l'ensemble du public sous-main de justice, en détention comme en milieu ouvert.

La CGT Insertion et Probation, organisation majoritaire dans les SPIP, alerte solennellement sur les dérives profondes et préoccupantes de la politique pénale et pénitentiaire conduite depuis son arrivée au ministère de la justice par le Garde des Sceaux. Nos services constatent une succession de prises de position publiques, d'injonctions administratives et de projets législatifs qui témoignent d'un **virage ultrasécuritaire**, d'une **défiance inédite envers les SPIP**, et d'une **remise en cause fondamentale du sens de la peine** tel que défini par le code pénitentiaire et les principes constitutionnels.

— La CGT IP dénonce une attaque en règle des aménagements de peine et défend les procédures favorisant le maintien en milieu libre —

PROJET LOI SURE – volet 2

Suite à la scission en deux parties du PJJ SURE rebaptisé pour son premier volet "Justice criminelle et respect des victimes" mettant en place la procédure de plaider-coupable criminel (la PJCR), **la CGT IP choisit de mettre la lumière sur le risque que le volet 2 va faire porter sur l'application et l'exécution des peines.**

Suppression de l'article 723-15 permettant d'aménager une peine d'emprisonnement avant l'incarcération, conditions plus strictes pour prononcer des aménagements de peine, impossibilité de demander des

INFORMER sur les risques & les alternatives

Une journée d'information au public et d'alerte

La présence de professionnels du monde judiciaire et de la société civile au ciné débat permettra d'exposer comment l'évolution voulue par le projet de Loi SURE impacteront grandement l'accompagnement des publics sous mains de justices (condamnés en milieu ouvert ou détenus) avec notamment une explosion du nombre d'incarcérations. Alors qu'au 1er mai 2026 un nouveau triste record est atteint de 87 126 personnes incarcérées ainsi que 6875 matelas ce projet de loi aura pour conséquence de limiter le recours à des aménagements de peines pour tous les justiciables (en supprimant la

MUTUALISER et DENONCER

Cette nouvelle journée d'action marque entre autres la première année de mutualisation des modes d'actions de mobilisation des syndicats CGT Insertion Probation du Grand Est contre la politique gouvernementale. Il y a un an, comme partout en France, nous étions devant le Tribunal Judiciaire de Strasbourg pour dénoncer les dérives sécuritaires du ministère de la justice et de l'administration pénitentiaire.

permissions de sortir pour les personnes placées en QLCO, ou alignement du régime de détention des personnes condamnées pour des faits de criminalité organisé sur le régime de détention des personnes condamnées pour des faits de terrorisme...

Ce deuxième volet s'inscrit encore et toujours dans une logique d'affichage politique sécuritaire faisant de la peine de prison la peine de référence.

procédure qui permettait d'aménager les peines de moins de 1 an en passant devant le juge d'application des peines après la condamnation), et de rallonger les durées de détentions de près de 5000 personnes qui relèvent des infractions liés à la criminalité organisé. Les réelles conséquences sont à l'opposé du narratif que le Ministre de la Justice M. DARMANIN tente de créer.

Ces mesures vont faire exploser la surpopulation carcérale, alors que les services sont déjà saturés. Elles contredisent les études et rapports prônant la limitation de l'incarcération et le renforcement des alternatives.

Un an plus tard le constat est encore plus alarmant. Le partage d'expérience, l'information et la discussion entre les différents invités après la diffusion du film permettront de déconstruire les préjugés sur l'application et l'exécution des peines et l'accompagnement des personnes.

— On reprend la parole : happening : venez découvrir le SPIP !

Suivi d'une conférence de presse suivie d'un ciné débat —

Au cœur de cette journée, notre intention reste de **permettre de prendre conscience de la réalité de l'application des peines en France** : services en fin de chaîne pénale, c'est le dernier maillon qui assure tout à la fois le suivi régulier des personnes et leur retour à la vie civile. La justice, et en son sein la pénitentiaire n'est pas un monde cloisonné mais bien un système d'interdépendances en prise avec la société.

📢🗣️📰 Cette nouvelle journée d'action s'inscrit dans une **démarche de clarification via une prise de parole publique pour rendre visible le travail du SPIP et les agent.es qui tiennent debout un service public fragilisé.**

La mise en place d'un vrai – faux BEX – Bureau d'Exécution des Peines devant le Tribunal Judiciaire permettra d'explicitier la prise en charge des condamnés en sortie d'audience. Nous ne nous laissons pas guider par l'hostilité. Nous avons un objectif clair : rappeler l'importance de préserver notre cœur de métier, l'insertion des personnes placées sous-main de justice.



>>> RDV à 14 h devant le tribunal judiciaire



Puisqu'il faut démontrer point par point les fausses vérités véhiculées à longueur de mois, des professionnel.les, des expert.es de l'exécution et de l'aménagement de peine prendront la parole pour expliquer en quoi consiste l'accompagnement de la population pénale, avant, pendant et après la condamnation.

Aujourd'hui, la question pénitentiaire ne peut se résumer à une logique de gestion de places et de flux, **c'est le sens de la peine dans sa totalité qui est interrogée et la place des peines alternatives qui montrent partout leur efficacité, en France comme en Europe.**

📺🗣️ Pour démontrer tout l'intérêt des aménagements de peine, la conférence de presse sera suivie de la projection du film documentaire « à l'air libre » : tourné à la Ferme de Moyembrie il y a 10 ans, structure qui accueille **une vingtaine de personnes qui veulent se reconstruire après une peine de prison**. Ces hommes trouvent à la ferme à la fois **un logement, un travail porteur de sens et un accompagnement** pour favoriser le retour au monde extérieur et la construction d'un nouveau projet de vie.



>>> RDV à 17 h au cinéma Le Cosmos 3 rue des Francs Bourgeois – Strasbourg

— CONTACT PRESSE & RESEAU CGT IP —

Syndicats Locaux de la CGT IP sur le Grand Est :

Pour la CGT IP des SPIP 08, 54 et 55 : représente les personnels des SPIP 08, 54 et 55

Flore DIONISIO – floredionisiocgt@gmail.com & Vincent MAGEN - vince.magen@hotmail.fr

Pour la CGT IP des SPIP 10, 52 et 88 : représente les personnels des SPIP 10, 52 et 88

Marion BONNEAUD – mabonneaud.cgt@gmail.com & Mickael IDIART - mickael.idiart.cgtip@gmail.com

Pour la CGT IP des SPIP 57 / 67 et 68 : représente les personnels des SPIP 57, 67 et 68

Mme Carole Santamaria - cgtip5767@gmail.com

Dossier de presse – Mai 2026



① Tous nos communiqués sont accessibles sur le site de la CGT Insertion Probation : cqtspip.org



Projet Loi SURE et régulation carcérale

Communiqué inter professionnel du 22 mai 26 :

[La nécessité d'abandonner le projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes – CGT insertion probation](#)

Manifeste pour un numerus clausus

[CGT IP Grand-Est: Manifeste pour un numéus clausus. – CGT insertion probation](#)

Communiqué sur la régulation carcérale

[Loi SURE et régulation carcérale: Débunkage d'un enfumage. – CGT insertion probation](#)

Nos formats video via notre chaine you tube : [Loi SURE Focus Détention Provisoire CGTIP GE](#)

Mobilisation des SPIP & communiqués récents

Communiqué suite au recours gagnant devant le Conseil d'Etat du 5 mai 2026 :

[Arrêt des permissions de sortir culturelles et sportives : l'instruction illégale de Gérald Darmanin suspendue par le Conseil d'État – CGT insertion probation](#)

Communiqués suite aux gardes à vue de CPIP :

[Suite au placement en garde à vue de CPIP, ouverture des discussions avec le ministère: point d'étape de l'intersyndicale – CGT insertion probation](#)

[CPIP en garde à vue: Indignation et solidarité! – CGT insertion probation](#)

Contributions de la CGT IP sur les Etats généraux

Audition au Sénat sur les conclusions – Avril 26

[Audition de la CGT IP au Sénat sur les conclusions des EGIP – CGT insertion probation](#)

Contributions de la CGT IP Grand Est sur les Etats Généraux 2025 – format synthétique :

[Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation 2025](#)

Contributions de la CGT IP Grand Est sur les Etats Généraux 2025 – document complet :

[EGIP-GE-nov25.pdf](#)

La probation en France : un espace à retrouver

Conférence de consensus 2013 :

Rapport des experts in *le Monde* : [Récidive : la conférence de consensus contre le "tout-carcéral"](#)

Sénat : étude de législation comparée : La probation en tant que peine autonome : les équivalents en Europe

[La probation en tant que peine autonome : les équivalents de la peine de contrainte pénale - Sénat](#)

Les recommandations du Conseil de l'Europe

[CM/Rec\(2010\)1](#)

Rapport du CESE : saisine gouvernementale adoptée en 2019

[La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes | Le Conseil économique social et environnemental](#)

Présentation du SPIP & revendications phares de la CGT IP

Plaquette officielle du Ministère de la Justice

[DAP_SPIP_Plaquette_FINALE_BD.pdf](#)

Présentation de la CGT IP : [plaquette-CGT-insertion-probation-actualisee-2021.pdf](#)

La CGT IP : qui nous sommes : un écrit en temps de crise - réflexion sur la 1^e ordonnance Covid

[Ce que nous sommes ... devenu.es* – CGT insertion probation](#)

Lexique & Ressources à l'usage des non-initiés.es

Milieu ouvert : ensemble des services qui suivent les personnes poursuivies ou condamnées en dehors d'un établissement pénitentiaire.

Milieu fermé : ensemble des services qui suivent les personnes poursuivies ou condamnées à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire.

Probation : La probation est définie par une recommandation du Conseil de l'Europe de 2010 comme étant une « série d'activités et d'interventions qui impliquent suivi, conseil et assistance dans le but de réintégrer socialement l'auteur d'infraction dans la société et de contribuer à la sécurité collective ».

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

CPIP / DPIIP : conseiller / directeur pénitentiaire d'insertion et de probation

JAP - juge d'application des peines : c'est le principal juge qui mandate le SPIP pour le suivi des personnes.

* Typologie des établissements :

MA - maison d'arrêt : établissement qui accueille les personnes en attente de jugement (détention provisoire) et les personnes condamnées à moins de 2 ans - Seuls établissements où le numerus clausus n'existe pas et donc en surpopulation

CD : centre de détention : établissement qui accueille les personnes condamnées pour préparer la sortie

MC – maison centrale : établissement qui accueille les personnes condamnées à de longues peines et/ou qui présentent des risques

SAS - Structure d'Accompagnement vers la Sortie : créées en 2018, accueille des personnes condamnées en fin de peine pour préparer la sortie

CSL - Centre de Semi-liberté : établissement qui accueille les personnes avec des horaires aménagés et qui peuvent sortir en journée

* Les principales mesures en milieu ouvert

SP - sursis probatoire

DDSE : détention à domicile sous surveillance électronique

PE : placement extérieur

TIG : Travail d'intérêt Général

* **Statistiques du ministère de la justice** :

- Milieu ouvert [Statistiques trimestrielles de milieu ouvert | Ministère de la justice](#)
- Milieu fermé : [81 600 personnes détenues au 1er avril 2025 | Ministère de la justice](#)

